

REPUBLIQUE FRANCAISE

Le 22/11/2019

SERVICES DU PREMIER  
MINISTRECréation de poste Remplacement de poste Autre à préciser (justificatif) **A pourvoir au 01/01/2020**  
(délai de traitement  
administratif du dossier : 6  
semaines)**FICHE DE POSTE VACANT**

<b>Auprès :</b>	<b>Direction interministérielle du numérique (DINUM)</b>	
<b>Lieu de travail :</b>	<b>Pôle « Produits numériques partagés »</b> <i>20 avenue de Ségur 75007 PARIS</i>	
<b>Catégorie :</b>	<b>A</b>	<b>Classement RIFSEEP : Groupe 3</b> <b>Code poste RENOIRH : en création</b>
<b>Corps/grade :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Ouvert aux contractuels	<i>Attachés Administratifs ou équivalent</i>	
<b>Intitulé du poste :</b> <i>(Référence REC, à défaut RIME)</i>	<b>Chargé de mission numérique et territoires (F/H)</b>	
<b>Position du poste dans l'organisation :</b>	<i>N+1 : Directeur du programme DCANT</i> <i>N+2 : Chef du pôle « Produits numériques partagés »</i>	
<b>Présentation du service :</b>	<p>La direction interministérielle du numérique (DINUM) est placée, par délégation du Premier ministre, sous l'autorité du ministre de l'action et des comptes publics. Le ministre de l'action et des comptes publics à autorité sur la direction interministérielle du numérique et le ministre de l'économie et des finances et le secrétaire d'Etat chargé du numérique en disposent.</p> <p>La direction interministérielle du numérique oriente, anime, soutient et coordonne les actions des administrations de l'Etat visant à améliorer la qualité, l'efficacité, l'efficience et la fiabilité des services rendus par le système d'information et de communication de l'Etat. Elle conseille le Premier ministre et les ministres compétents sur la prise en compte du numérique dans les politiques publiques mises en œuvre par les ministères.</p> <p>Au sein de la DINUM le Département « Performance des Services Numériques » comprend plusieurs pôles, parmi lesquels le pôle « Produits Numériques Partagés».</p>	
<b>Activité du pôle :</b>	Au sein de la DINUM, le pôle « Produits Numériques Partagés » a en charge la politique de création, de maintenance et d'évolution de produits numériques partagés entre plusieurs administrations.	

	<p>Le partage et la construction de l'usage des produits numériques s'entendent notamment : entre plusieurs ministères, entre acteurs des services déconcentrés de l'Etat, ou encore entre les services de l'Etat et les collectivités territoriales.</p> <p>Dans ce cadre, le pôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elabore, pilote, stimule, mesure et évalue la politique de mutualisation des produits numériques à l'échelle interministérielle ;</li> <li>• Pilote, en partenariat étroit avec le Ministère de l'Intérieur, la gouvernance interministérielle du système d'information de l'administration territoriale de l'Etat ;</li> <li>• Pilote le programme de développement concerté de l'administration numérique territoriale, en lien avec les représentants des collectivités territoriales ;</li> <li>• Participe à, voire prend en charge, l'animation de la gestion de projet ou de produits numériques multi-administrations, ainsi que l'élaboration des modalités de partage des coûts ;</li> <li>• Prend en charge certains produits numériques d'usage partagé (par exemple la messagerie interpersonnelle Tchapg, etc.) ;</li> <li>• Veille à ce que les produits numériques partagés soient bien adoptés, et soient des leviers de transformation numérique.</li> </ul> <p>L'activité du pôle s'exerce en concertation et coopération étroite avec les administrations partenaires, notamment les « directions du numérique » ministérielles, les acteurs du numérique dans les services déconcentrés de l'Etat (SGAR, SIDSIC...) et les collectivités territoriales.</p> <p>Les produits numériques concernés sont notamment ceux liés à l'ETNA «environnement de travail numérique de l'agent» (Tchap, webconf.numerique.gouv.fr, Messagerie Collaborative de l'Etat, outils collaboratifs, etc.), le « Cloud computing », l'horodatage, des systèmes d'échange de données, les datacenters, les postes de travail des services déconcentrés de l'Etat, etc...</p>
<p><b>Missions et activités du titulaire du poste :</b></p> <p><i>(les activités sont déclinées en relation avec les missions dont elles dépendent)</i></p>	<p>Missions :</p> <p>Au sein du pôle, le chargé de mission <i>numérique et territoires</i> contribue aux actions qui, grâce aux usages et aux technologies numériques, concourent à accélérer la transformation numérique des politiques publiques, dans le cadre de la stratégie collective <i>Tech. Gouv.</i></p> <p>A ce titre il/elle travaille en étroite collaboration avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le directeur du programme DCANT, s'agissant des actions opérationnelles à conduire en lien avec les associations d'élus, l'écosystème numérique des collectivités territoriales et les services de l'Etat ;</li> <li>• Les directeurs de projets du pôle « Produits Numériques Partagés », s'agissant des actions opérationnelles à conduire en lien avec les services déconcentrés de l'Etat.</li> </ul> <p>Activités principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à la mise en œuvre opérationnelle des axes de travail définis dans le cadre du programme DCANT et la stratégie collective Tech. Gouv ;</li> <li>• Appuyer la coordination interterritoriale, interministérielle et interne sur les sujets touchant au développement numérique dans les territoires ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer à l'organisation et l'animation des sessions de travail avec les différentes parties prenantes.</li> </ul> <p>Au titre de la conduite de projets, le/la titulaire du poste doit contribuer à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La rédaction des cahiers des charges fonctionnelles sur la base des besoins et contraintes des services métiers ;</li> <li>• La conduite des différentes phases du projet jusqu'à l'atteinte des résultats du projet (recette) en gérant les moyens, les coûts, les délais, la qualité et la sécurité ;</li> <li>• La transformation du projet en offre de service interministérielle/interterritoriale pérenne (mise en exploitation du système et maintien en conditions opérationnelles) ;</li> <li>• Définir les conditions de pilotage de la qualité de service attendue et du maintien en conditions opérationnelles ;</li> <li>• La conduite du changement en anticipant sur les conséquences relatives aux évolutions de l'organisation et aux besoins en formation des utilisateurs.</li> </ul> <p>Le/La titulaire du poste :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribue aux travaux internes du pôle en lien avec le directeur de programme DCANT ;</li> <li>• Contribue à l'élaboration de la feuille de route du département ;</li> <li>• Participe à l'organisation et aux travaux du département ;</li> <li>• Apporte son expérience/expertise à l'ensemble des autres actions du département ;</li> <li>• Participe aux évènements de la vie du département, et notamment à la préparation et au suivi des actions décidées dans les instances de gouvernances.</li> </ul> <p>Lancé en octobre 2015, le programme de développement concerté de l'administration numérique territoriale (DCANT) contribue à la convergence des actions de transformation numérique de l'Etat et la transition numérique des collectivités territoriales.</p> <p>Le programme DCANT 2018-2020 a été co-construit avec les associations d'élus et collectivités partenaires et lancé au cours de la 2<sup>e</sup> Conférence nationale des territoires le 14 décembre 2018 : <a href="http://www.modernisation.gouv.fr/salle-de-presse/communiqués-de-presse/programme-dcant-2018-2020-letat-et-les-collectivites-territoriales-transforment-ensemble-le-service-public">http://www.modernisation.gouv.fr/salle-de-presse/communiqués-de-presse/programme-dcant-2018-2020-letat-et-les-collectivites-territoriales-transforment-ensemble-le-service-public</a></p> <p>La mission est prévue pour une durée de 2 ans.</p>
<b>Contraintes du poste :</b>	<i>Déplacements en région.</i>
<b>Compétences :</b>	<p>Ce poste requiert une connaissance de l'administration, en particulier territoriale, et de son fonctionnement.</p> <p>Les compétences demandées sur ce poste sont les suivantes :</p> <p><u>Savoir-faire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer du lien, renforcer ou développer les relations existantes ;</li> <li>• Capacité à rédiger et à synthétiser ;</li> <li>• Conduire un projet (avoir des connaissances en gestion de projet) ;</li> <li>• Organiser des travaux pour une équipe ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposer d'une bonne culture numérique/SIC serait un plus ;</li> <li>• Savoir faire preuve de polyvalence, de réactivité, de méthode et de rigueur ;</li> <li>• Savoir respecter la confidentialité des informations traitées ;</li> <li>• Avoir des aptitudes relationnelles et le sens du travail en équipe ;</li> <li>• Savoir anticiper et faire preuve d'initiatives ;</li> <li>• Faire preuve d'autonomie et de sens des responsabilités, tout en rendant compte des actions en cours.</li> </ul> <p><u>Savoir être :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sens des relations humaines ;</li> <li>• Rigueur ;</li> <li>• Sens de l'organisation ;</li> <li>• Sens de l'innovation et créativité.</li> </ul> <p>Vous aimez partager vos connaissances dans un souci d'amélioration du service public, et avez à cœur d'améliorer le fonctionnement de l'Etat.</p>
<b>Candidature à adresser par courriel</b>	<a href="mailto:candidatures.dinsic@modernisation.gouv.fr">candidatures.dinsic@modernisation.gouv.fr</a>

*« Les services du Premier ministre sont engagés dans une politique active en faveur de la diversité, de l'égalité professionnelle et du handicap.  
A ce titre, le ou la candidat(e) ne doit indiquer aucune information personnelle (âge, situation de famille, photographie) sur sa candidature.  
Nous conserverons, pour une durée de deux ans, l'ensemble des éléments que vous nous avez transmis. »*